



MAIRIE de  
**GOTEIN-LIBARRENX**

64130



Tél./ Fax 05 59 28 01 29  
mairie.goteinlibarrenx@wanadoo.fr



**BULLETIN MUNICIPAL N° 06**  
**du 13/01/2015**

**Sommaire :**

- **Compte-rendu réunion du conseil municipal du 12.01.2015**

*Meilleurs vœux de santé et de prospérité  
pour cette nouvelle année 2015*

M. le Maire et les conseillers municipaux

***RECENSEMENT 2015:***

Du 15 janvier au 14 février 2015,  
Mlle THUILIER va vous solliciter pour  
compléter les imprimés du recensement,  
veuillez lui réserver le meilleur accueil  
possible.



**Comité des fêtes de Gotein-Libarrenx :**

- Voeux
  - Organisation Championnat de France de Mus.
- Inscription avant le 31 janvier. Voir en fin de bulletin



HORAIRE : **Mardi de 17h00 à 19h00** **Vendredi de 17h00 à 19h00**  
**Judi de 13h30 à 15h00** **Samedi de 10h00 à 12h00**

## REUNION DU CONSEIL DU 12.01.2015

Présents : Mmes BOUILLON, DRIENCOURT, LARRAMENDY, JAUREGUI-ONDARSUHU Mrs ALLARD, ARRAYET, BORTHELLE, BROUSSET MATHEU, BURGUBURU, LOUGAROT, MAZQUIARAN

### **1. TRAVAUX SUITE INTEMPERIES :**

La DDTM est venue contrôler les déclarations de travaux d'urgences suite aux intempéries du début de l'été. Des discussions ont tourné autour du classement en curatif ou préventif de l'ensemble de ces travaux. Pour le moment nous n'avons aucune nouvelle concernant les aides potentielles.

Le conseil général va toutefois nous verser une première aide de 15739 €.

Les puisards de la salle et des appartements de l'école ont été refaits, pour le chemin communal après la carrière DURRUTY, un nouveau tracé semble intéressant à étudier avant d'engager la réfection.

Dans le cadre du groupement de voirie, il a été décidé que chaque commune adhère au service Voirie et réseaux intercommunal de l'APGL pour 1.33 € par habitant, ce service remplacera l'ATESAT supprimé par l'état fin 2014. Délibération Pour :11 Contre : 0 Abs : 0

La commune d'IDAUX MENDY sera le coordonnateur du groupement.

Désignation de LOUGAROT Bernard Maire pour représenter la commune à la commission d'appel d'offre. Délibération Pour : 11 Contre : 0 Abs : 0

### **2. TRAVAUX EGLISE DE GOTEIN :**

M. le Maire a cherché les différentes possibilités de financement, le problème réside que certaines aides ne sont pas cumulables :

Il propose au conseil de déposer un dossier à l'état (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) pour 35% de subventions et s'il y a refus, d'essayer d'obtenir une subvention de la DRAC et du conseil régional. Il faut savoir que celle du conseil général est elle acquise.

#### **COUT ESTMATIF :**

Les vitraux : 22020.82 € HT

L'escalier extérieur et rampe handicapés : 33364.72 € HT

Frais de permis de construire et maîtrise d'œuvre : 10000.00 € HT

TOTAL HT 65385.54€

#### **PLAN DE FINANCEMENT :**

Solution N°1 :

DETR : 22884.94

Conseil général : 11556.00

Autofinancement : 30944.60

Solution N°2 :

DRAC : 9807.83

Conseil régional : 13077.11

Conseil général : 11556.00

Autofinancement : 30944.60

Délibération pour demander les subventions : Pour : 11 Contre : 0 Abs : 0

### **3. SALLE MUNICIPALE :**

Pour permettre à la salle municipale de pouvoir continuer à accueillir des rencontres de basket et passer à la prochaine commission de sécurité et d'accessibilité , il va falloir courant 2015 effectuer divers travaux.

M. le Maire a cherché les différentes possibilités de financement, le conseil général a prévu une subvention de 4000 €, reste à solliciter le Centre National pour le Développement du Sport (CNDS). Nous allons aussi solliciter La région et le comité de Basket départemental de la FFBB.

Une certification des travaux à réaliser sera demandée à la FFBB.

#### **COUT ESTIMATIF :**

- Panneaux de protection sur mur/sablage : 8470.45 € HT
- Tribune amovible en remplacement fauteuils : 6000 (120 places)
- Déplacement des panneaux : 1166 €
- Modification porte pour accessibilité : 760 €
- Traçage nouveau terrain : 1538 €
- Divers travaux pour l'accessibilité : 1900 €
- vérification panneaux de basket : 265 €

TOTAL HT 20099.45

#### **PLAN DE FINANCEMENT :**

Conseil général : 4000.00

CNDS : 3000.00

Autofinancement : 13099.45

Délibération pour demander les subventions:

Pour : 11 Contre : 0 Abs : 0

### **4. QUESTIONS DIVERSES :**

-les membres du CCAS vont distribuer les boîtes de chocolats pour présenter nos meilleurs vœux aux personnes âgées de plus de 80 ans de la commune.

-Le SDEPA nous a fait une offre pour intégrer son service mutualisé d'entretien d'éclairage nous allons comparer avec l'entreprise actuelle avant de prendre une décision.

-Association des Maires de PA propose une formation pour les élus.

-Ecole sera fermée le vendredi de l'ascension le 15 mai en contrepartie elle sera ouverte deux mercredis après midi le 8 avril et le 6 mai.

-les foulées souletines se dérouleront le 22/02/2015.

-Attention ONEMA , nous demande d'informer la population que tous travaux dans un ruisseau doit faire l'objet d'une déclaration auprès de la DDTM.

-La safer nous a fait part de la vente de terrain agricole.

-M. le maire a répondu à un questionnaire du Sénat sur la simplification des normes pour les collectivités locales.

-Cimetière : en recalant le plan du nouveau cimetière, M. le Maire s'est rendu compte que certaines tombes qui étaient dans la zone du champ commun n'auraient pas du être aménagées. Un courrier sera envoyé aux familles concernées pour leur proposer une concession.

Demande à M. Brousset Matheu par l'intermédiaire du lycée de Chéraute de faire des photos aériennes des deux anciens cimetières pour les cartographier.

- Discussion sur les activités périscolaires et sur les horaires de la garderie.
- Lotissement ELGIA : M. Le Maire avertit le conseil municipal qu'il a été mis en cause sur le différent entre les lotis et le lotisseur pour la finition de ce lotissement, en raison d'une attestation de complaisance qu'il a fait au lotisseur sans en connaître réellement les aboutissants. Toutefois à tort ou à raison, à cause de cette attestation le notaire a libéré l'argent bloqué prévu initialement pour payer ces travaux de finition. M. Le Maire a rencontré les lotis pour leur proposer de se joindre à eux dans le cas d'une mise en cause judiciaire de ce lotisseur peu scrupuleux, mais au vu de son erreur, il comprendrait aussi une mise en cause directe de leur part. Il faut toutefois savoir que dans ce cas comme dans le cas où le maire signe les permis de construire, cette signature est celle d'un représentant de l'état et non celle personnelle du maire. Le maire tiendra au courant le conseil de l'évolution de cette affaire, une déclaration d'assurance a été effectuée.
- SDEPA : pour l'année 2014, le reversement de la taxe communale de consommation finale s'élève à 7982.04 €.
- SDEPA : Problème extension réseau au niveau de la carrière DURRUTY. Erreur d'estimatif
- SDIS : Demande les résultats de débits et pressions des poteaux incendies de notre commune.
- RESTO DU CŒUR : Un panier garni de 50 € sera offert.
- Nous installerons les détecteurs de fumées dans l'ensemble des logements de la commune.
- Autres questions diverses
- Réunion à venir : ODACE 23/01/2015 au lycée de Chéraute

## 5. INTERCOMMUNALITE :

### ✓ COMMUNAUTE DE COMMUNES XIBEROA :

ENVIRONNEMENT/DECHETS : Nous sommes dans l'attente des croquis définitifs pour définir les emplacements précis. Les emplacements restent pour l'instant les suivants :

A Gotein : un à la salle et un au niveau du bas de la maison Thomas semblent établis.

A Libarrenx : un sera sûrement en périphérie du lotissement TARTACHU, l'autre en périphérie du fronton.

**RAPPEL DU DERNIER BULLETIN : des mesures ont été effectuées : il apparaît que Gotein-Libarrenx est un mauvais élève par rapport au tri des verres que l'on retrouve beaucoup dans nos ordures ménagères, aussi n'oubliez pas que les verres doivent être amenés dans les containers situés à la salle municipale à Gotein et au lotissement Tartachu à Libarrenx.**

### INFORMATIONS :

#### PERMANENCE D'ACCES AU SOINS DE SANTE (PASS) :

Pour vous aider à organiser vos soins, accéder aux traitements, faire reconnaître vos droits (CMU, CMU C, AME...), pour vous orienter vers votre médecin, l'assistante sociale de secteur, des associations ...

Contactez le CENTRE HOSPITALIER D'OLORON au 0559883241

**LE DEFENSEUR DES DROITS :**

Vous pouvez vous adresser à un délégué du Défenseur des droits dans plusieurs cas :

-La défense des droits des usagers du service public.

-La lutte contre les discriminations

-La défense des droits de l'enfant

-La défense des droits dans le cadre des relations avec les forces de sécurité.

N° tel : 0969390000

Sur le site [www.defenseurdesdroits.fr](http://www.defenseurdesdroits.fr)

**ETAT CIVIL :**

Décès : M. PINQUE Pierre le 30 Novembre 2014

Naissance de LOUANE le 1<sup>er</sup> janvier 2015 de Stéphanie MAZQUIARAN et de Jean Baptiste PINEAU

**LES HEURES ET JOURS D'OUVERTURE AU PUBLIC DE LA MAIRIE SONT :**

- Le mardi de 17h à 19h00
- Le jeudi de 13h30 à 15h00
- Le vendredi 17h à 19h00
- Le samedi de 10h à 12h

Site internet de la commune : <http://www.goteinlibarrenx.fr>

Chers villageois(es),

Le comité des fêtes de Gotein-Libarrenx vous souhaite les meilleurs vœux pour l'année 2015.

Après une année 2014 réussie, les jeunes vous invitent à nous retrouver toujours aussi nombreux pour les fêtes qui se dérouleront cette année :

- le week end du 22 et 23 mai pour celles de Libarrenx ; il n'y aura pas d'animations le dimanche en raison de la fête de la musique qui aura lieu à Ordiarp toute la journée.

- le week end du 3,4 et 5 juillet pour celles de Gotein.

Le comité des fêtes continue avec la même équipe que l'année précédente plus l'arrivée de 3 jeunes.

Cette année nous vous proposons quelque chose de nouveau ,la participation à la première manche du championnat de France de mus. En effet nous organisons un tournoi de mus qui se déroulera sur 2 ou 3 week-end en février selon le nombre d'équipes engagées.

Nous comptons sur votre présence pour cette compétition ouverte à tous. Par la suite les meilleurs participeront aux sélections cantonales qui aboutissent au championnat de France (voir affiche page suivante).

Inscriptions avant le 31 janvier auprès de : Alexa (0633396741) ou Fabien (0633214472).

Le comité vous remercie d'ores et déjà pour votre soutien.

A bientôt pour les échéances futures

Le comité des fêtes de  
Gotein-Libarrenx



# 53<sup>e</sup> CHAMPIONNAT DE FRANCE DE MUS

**FINALE**  
**LE LUNDI DE PÂQUES**  
**6 AVRIL 2015**  
**à SAINT JEAN LE VIEUX**



Droit d'engagement : 10 € par personne

Pour tous renseignements s'adresser au secrétariat :

Centre Départemental Nelson Paillou - 2, allée des Platanes - 64100 BAYONNE

Tél : 05 59 14 19 12 - [www.federation-mus.fr](http://www.federation-mus.fr)

**Les champions de France**  
**participeront au**  
**38<sup>ème</sup> CHAMPIONNAT du MONDE en ARGENTINE**  
**LES FINALISTES ET LES DEMI-FINALISTES**  
**GAGNERONT 1 VOYAGE**

